

RÉSUMÉ

Les résultats de l'enquête présentent un bilan mitigé à l'échelle mondiale en ce qui concerne l'accès aux soins palliatifs, avec des variations significatives entre les Régions de l'OMS. Les soins palliatifs sont une composante essentielle d'une action complète contre les MNT, telle qu'énoncée dans le Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020. En 2015, un peu plus de 50% des pays avaient intégré les soins palliatifs à leurs politiques nationales de lutte contre les MNT, et près des deux tiers ont indiqué qu'ils disposaient de quelque financement public pour les soins palliatifs. Davantage de progrès sont nécessaires en termes de prestation de services et d'accès à la morphine par voie orale pour le soulagement de la douleur dans les soins primaires. En particulier, il est essentiel de renforcer les capacités des pays en matière de soins palliatifs dans les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure. Les résultats de l'enquête reposent sur l'exactitude des informations vérifiées par les autorités nationales. En outre, l'enquête ne fournit aucune information concernant la portée, la qualité ou la couverture de la population des services indiqués. Une nouvelle enquête sur les capacités des pays en

matière de lutte contre les maladies non transmissibles sera réalisée en 2017 et permettra de mesurer les progrès accomplis concernant ces aspects essentiels des capacités des pays en matière de soins palliatifs.

SOINS PALLIATIFS DES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES NON TRANSMISSIBLES : INSTANTANÉ DE LA SITUATION MONDIALE EN 2015

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE PAR L'OMS EN 2015 SUR LES CAPACITÉS DES PAYS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

INTRODUCTION

1. http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA67-REC1/A67_2014_REC1-fr.pdf#page=62

En 2014, la résolution WHA67.19¹ sur les soins palliatifs de la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé constatait que la disponibilité des services de soins palliatifs était limitée dans une grande partie du monde et que beaucoup de souffrances pouvaient être épargnées à des millions de patients et à leur famille. La résolution demandait à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de suivre la situation mondiale en matière de soins palliatifs et d'évaluer les progrès accomplis. En 2015, l'OMS a réalisé une enquête mondiale afin d'évaluer les capacités des pays à répondre aux maladies non transmissibles (MNT) et a inclus un ensemble élargi de questions portant sur les soins palliatifs. Le présent aide-mémoire résume les principaux résultats de l'enquête relatifs aux capacités des pays concernant les soins palliatifs.

Le questionnaire de l'enquête réalisée par l'OMS en 2015 sur les capacités des pays en matière de lutte contre les maladies non transmissibles a été envoyé à l'ensemble des États Membres de l'Organisation. Le questionnaire a été rempli entre mai et août 2015 par le biais d'une plateforme en ligne par le point focal pour les MNT ou des collègues désignés au sein du ministère de la Santé, ou d'une institution ou organisme national. Sur les 194 États Membres, 177 ont répondu à l'enquête (taux de réponse de 91 %). Les questions avaient été élaborées de façon à obtenir des informations objectives sur l'adéquation des capacités et il a été demandé aux pays de fournir des documents d'appui.

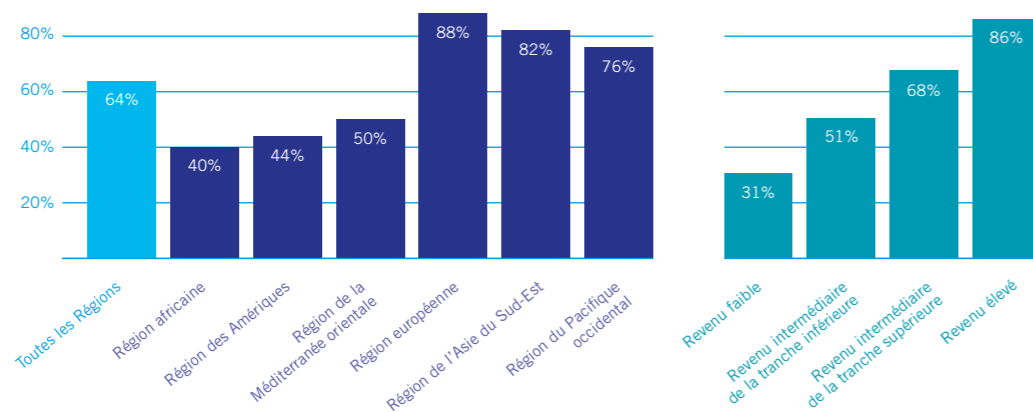


FINANCEMENT DES SOINS PALLIATIFS

Dans l'ensemble, 64 % des États Membres ont indiqué que le Ministère de la santé ou un organisme équivalent disposait d'un certain type de financement pour les soins palliatifs (Figure 1). Aucune information supplémentaire n'a été fournie en ce qui concerne le montant ou la source de ce financement. Dans les Régions de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe, plus de 80 % des pays ont indiqué qu'ils disposaient d'un financement pour les soins palliatifs. Dans les Régions de l'Afrique, des Amériques et de la Méditerranée orientale, 50 % des pays ou moins ont fait état d'un financement des soins palliatifs. Le gradient de revenu était élevé : 86 % des pays à revenu élevé ont fait état d'un financement des soins palliatifs contre 31 % des pays à revenu faible.

FIGURE 1
Pourcentage des États Membres disposant d'un financement public des soins palliatifs, par Région OMS et groupe de revenu

Remarque : sur la base du nombre de réponses = 177.
Source : Enquête de l'OMS sur les capacités des pays en matière de lutte contre les maladies non transmissibles 2015.

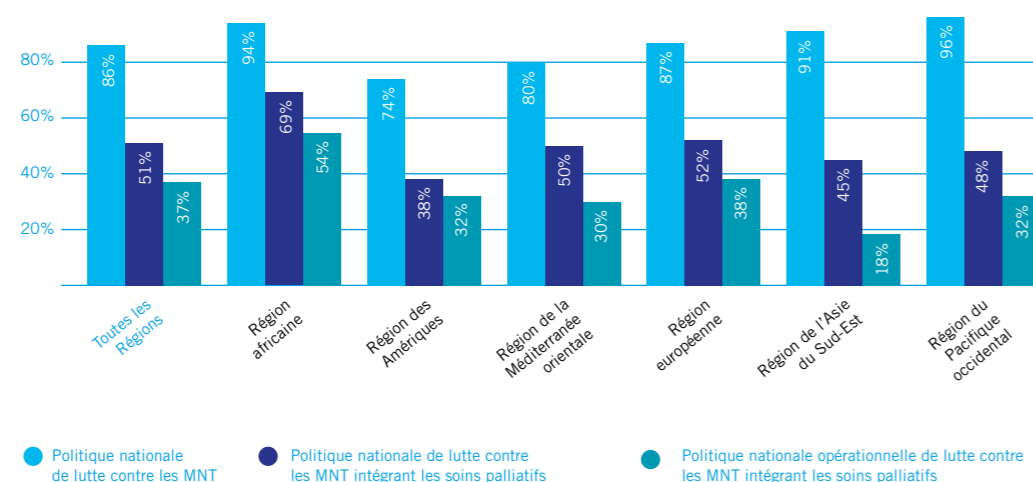


LES SOINS PALLIATIFS EN TANT QUE COMPOSANTE ESSENTIELLE DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

Globalement, 86 % des États Membres ont déclaré qu'ils disposaient d'une stratégie, d'une politique ou d'un plan d'action national intégré de lutte contre les MNT, et plus de la moitié de ces politiques intègrent les soins palliatifs (Figure 2). Au total, 51 % des pays ont indiqué qu'ils avaient une politique nationale de lutte contre les MNT intégrant les soins palliatifs et 37 % ont indiqué qu'ils avaient une politique nationale pleinement opérationnelle de lutte contre les MNT intégrant les soins palliatifs. La Région africaine avait le pourcentage le plus élevé parmi les États Membres disposant de politiques de lutte contre les MNT intégrant les soins palliatifs.

FIGURE 2
Pourcentage d'États Membres disposant d'une politique nationale de lutte contre les MNT intégrant les soins palliatifs, par Région OMS.

Remarque : sur la base du nombre de réponses = 177.
Source : Enquête de l'OMS sur les capacités des pays en matière de lutte contre les maladies non transmissibles 2015.



● Politique nationale de lutte contre les MNT
● Politique nationale de lutte contre les MNT intégrant les soins palliatifs
● Politique nationale opérationnelle de lutte contre les MNT intégrant les soins palliatifs

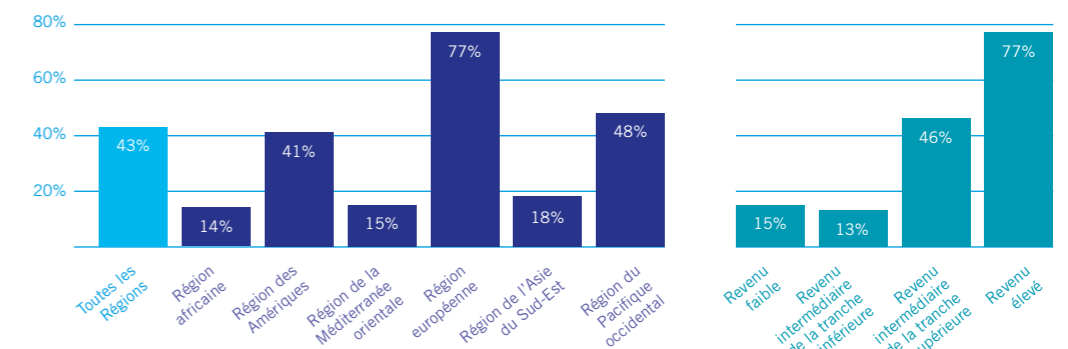
MÉDICAMENTS ESSENTIELS POUR LES SOINS PALLIATIFS DANS LES SOINS PRIMAIRES

La morphine par voie orale figure sur la liste des médicaments essentiels de base contre les MNT pour les soins de santé primaires dans le train d'interventions essentielles sur les MNT pour les soins de santé primaires en situation de faibles ressources de l'OMS.² En 2015, seuls 43 % des pays ont indiqué que la morphine par voie orale était généralement disponible dans les établissements de soins primaires du secteur de la santé publique (disponible dans plus de 50 % des pharmacies) (Figure 3). La disponibilité de la morphine par voie orale était la plus élevée dans la Région européenne, et 77 % des pays ont indiqué que la morphine par voie orale était généralement disponible. La disponibilité était la plus faible dans les Régions de l'Afrique, de l'Asie du Sud-Est et de la Méditerranée orientale; en effet, seulement 14 à 18 % des pays ont indiqué que la morphine par voie orale était généralement disponible. Le gradient de revenu était également élevé : 77 % des pays à revenu élevé ont indiqué que la morphine par voie orale était généralement disponible contre 15 % des pays à revenu faible.

2. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/133525/1/9789241506557_eng.pdf?ua=1&ua=1 (en anglais)

FIGURE 3
Pourcentage des États Membres indiquant la disponibilité de la morphine par voie orale dans plus de 50 % des pharmacies, par Région OMS et groupe de revenu.

Remarque : sur la base du nombre de réponses = 177.
Source : Enquête de l'OMS sur les capacités des pays en matière de lutte contre les maladies non transmissibles 2015.



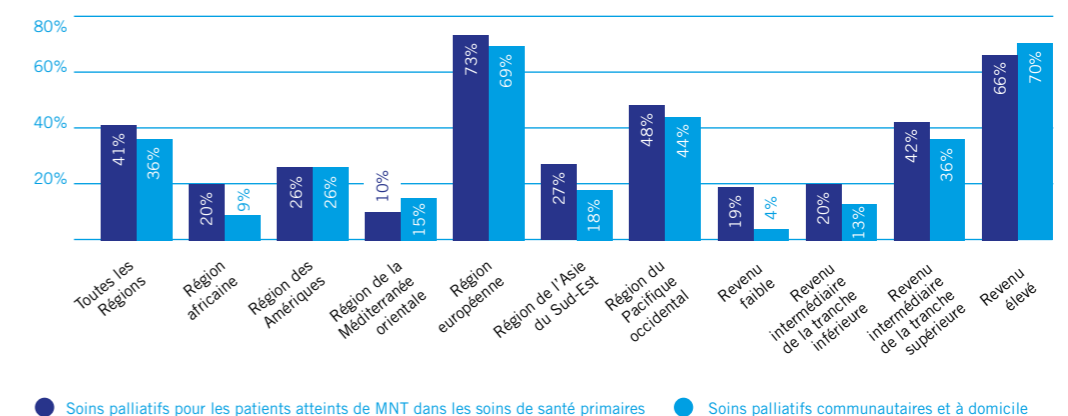
SERVICES DE SOINS PALLIATIFS

La résolution WHA67.19 sur les soins palliatifs appelle les États Membres à renforcer et à mettre en œuvre des services de soins palliatifs, en mettant l'accent sur les soins primaires, communautaires et à domicile. En 2015, 41 % des pays ont indiqué que les services de soins palliatifs étaient disponibles pour tous les patients atteints de maladies non transmissibles (atteignant 50 % ou plus des patients qui en ont besoin) par les soins primaires, et 36 % ont indiqué que les services de soins palliatifs étaient disponibles (atteignant 50 % ou plus des patients qui en ont besoin) par le biais des soins à domicile et communautaires (Figure 4).

Le gradient de revenu était élevé : 66 % et 70 % des pays à revenu élevé ont indiqué qu'ils fournissaient des services de soins palliatifs par le biais des soins primaires ou par le biais des soins à domicile ou communautaires, respectivement; contre 19 % et 4 % dans les pays à revenu faible.

FIGURE 4
Pourcentage d'États Membres fournissant des services de soins palliatifs aux patients atteints de MNT par le biais des soins primaires, communautaires et à domicile, par groupe de revenu

Remarque : sur la base du nombre de réponses = 177.
Source : Enquête de l'OMS sur les capacités des pays en matière de lutte contre les maladies non transmissibles 2015.



● Soins palliatifs pour les patients atteints de MNT dans les soins de santé primaires
● Soins palliatifs communautaires et à domicile